

LEADER 2023-2027

GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne

FICHE PROJET

Coach Renov' Tarentaise 3.0 - année 1

Réf. appel à projet	3.1 « Améliorer les capacités d'adaptation du territoire face aux changements climatiques »
Réf. objectifs	<p><i>Stratégique</i> : Accroître les capacités d'actions de l'ensemble des acteurs sur les enjeux énergie, climat, qualité de l'air, sobriété et énergies renouvelables</p> <p><i>Opérationnels</i> : Viser auprès de tous une meilleure connaissance et un comportement plus vertueux (...) sur la transition énergétique et la qualité de l'air</p>

Date rédaction doc	25/04/2024	Planning prévisionnel projet	02/09/2024 au 01/09/2025
--------------------	------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (public)		
<input checked="" type="checkbox"/> Tarentaise	<input type="checkbox"/> Arlysère	<input type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input checked="" type="checkbox"/> Echelle GAL

DESCRIPTIF DU PROJET

Contexte

Depuis 2017, l'APT V porte un dispositif dénommé « Coach Renov' Tarentaise », qui a pour mission d'informer et d'apporter un conseil personnalisé aux particuliers dans le cadre de projets de rénovation énergétique de leurs logements. Qu'ils soient en maison individuelle ou en copropriétés, en résidence principale ou en résidence secondaire.

Depuis 8 ans, cette animation a connu plusieurs montages afin de s'adapter aux réformes successives régissant l'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique et les aides dédiées.

Le bilan est toujours positif, cet accompagnement répondant à un réel besoin sur le territoire, tout en étant complémentaire aux conseils de premier niveau du dispositif « France Renov ».



Objectifs du projet

Proposer gratuitement un accompagnement aux ménages et aux copropriétés qui s'engagent sur une rénovation performante avec plusieurs lots de travaux et un gain d'au moins 35 % d'énergie (signature de conventions).

Action prévue

Poursuivre l'accompagnement des ménages, autour de deux profils (non éligibles aux accompagnements "Mon Accompagnateur Renov" et "AMO Ma Prime Renov Copro") :

- Les ménages en maisons individuelles, en résidence principale, réalisant des travaux en auto-rénovation (10 ménages/ an)

- Les copropriétés en résidence secondaire, principalement situées en stations de ski, au regard des enjeux de gains énergétiques particulièrement importants à réaliser sur ce type de bâtiment en Tarentaise (15 copropriétés/ an)

Ces conseils seront également complétés par des actions de communication et de sensibilisation (campagne caméra thermique chez les particuliers, rencontres des syndics, ateliers/conférences pour les professionnels, ateliers pour le grand public, ...)

Public cible

Habitants de Tarentaise, en résidence principales et en résidences secondaires

Professionnels : artisans du bâtiment, architectes, syndics de copropriétés

Résultats attendus

Répondre aux enjeux de la rénovation énergétique et de la consommation énergétique des bâtiments, développer les énergies renouvelables

REPONSES AUX CRITERES D'EVALUATION

Prise en compte de la transition énergétique et écologique

L'objectif principal de ce projet est de lutter contre le réchauffement climatique en sensibilisant, conseillant et mobilisant les habitants d'un territoire afin de massifier la rénovation énergétique et le développement des énergies renouvelables dans l'habitat privé.

En parallèle les conseillers préconisent l'utilisation de matériaux durables et/ou biosourcés et/ou issus de filière de recyclage (ouate de cellulose, fibre textile), ce qui permet de préserver les ressources naturelles et de réduire le volume de déchets généré (et donc la pollution associée).

Enfin le projet a un impact sociétal positif en promouvant la création d'emploi dans le domaine des transitions (chantier de rénovation énergétique, installation d'ENR, ...).

Valeur ajoutée par rapport à l'existant

Coach Renov Tarentaise apporte une réelle complémentarité par rapport aux dispositifs existants, tels que France Renov. France Renov, service porté par l'ASDER en Savoie, apporte des conseils de premiers niveaux : échanges téléphoniques et rdv d'1 heure en permanences décentralisées sur le territoire.

Coach Renov Tarentaise permet d'apporter un conseil plus personnalisé et plus approfondi avec des visites sur place, la rédaction de note stratégique pour définir un programme de travaux. Et pour les copropriétés, la présentation en conseil syndical des propositions de travaux, l'accompagnement dans la sélection d'un bureau d'étude pour un audit énergétique (phase consultation, accompagnement lors de la réalisation, réunion de présentation des conclusions du bureau d'étude), l'accompagnement dans le choix d'une maîtrise d'œuvre (rédaction d'une note et assistance au choix), l'accompagnement au montage de l'avant-projet, l'appui à l'élaboration du programmes de travaux...



Autre plus-value : l'accompagnement d'un public non éligible aux programmes d'accompagnement liés à « Ma Prime Renov » : les particuliers réalisant leur chantier en auto-rénovation et les copropriétés des stations de ski, essentiellement composées de résidences secondaires.

Dans le cadre de son engagement sur les thématiques énergie/ climat (signature d'un « Contrat d'Objectif Territorial » avec l'ADEME), l'APTV est légitime pour porter ce dispositif.

Enfin les derniers rapports d'activités faisant le bilan des animations passées démontrent l'intérêt portés par les propriétaires de résidences principales et secondaires sur cette démarche.

Concertation, approche partenariale

Dans son montage il y a quelques années et désormais tout au long du projet Coach Renov Tarentaise mobilise un réseau d'acteurs important sur le territoire : artisans du BTP, architectes, syndicats, membres des conseils syndicaux, habitants, élus, ASDER, Département de la Savoie, ...

Innovation

Ce projet est la continuité d'une opération menée depuis plusieurs années, il n'est pas innovant.

Suivi-évaluation envisagés

Des réunions de suivi semestrielles sont envisagées entre l'APTV et le bureau d'étude à qui la mission sera confiée, ainsi qu'un rendu devant les membres de la commission « Air Climat Energie » de l'APTV à la fin d'une année d'animation.

Effet levier de la subvention

L'APTV est un établissement public sans fiscalité propre. Sans l'obtention de subventions l'opération ne pourra pas être mise en œuvre.

ASPECTS FINANCIERS

Type de dépenses

Investissement Fonctionnement Investissement & fonctionnement

Montant total prévisionnel (€ HT) : 39 350 €

Montant de dépenses éligibles présentées (€ HT) : 39 350 €

Plan de financement prévisionnel

FEADER (LEADER)	Département de la Savoie (Crédits spécifiques)	Autofinancement	TOTAL
63,5 %	16,5 %	20 %	100 %
25 000 €	6 480 €	7 870 €	39 350 €

Version après comité d'audition territorial